



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 11 AVRIL 2008

PRESENTS : M. Jean GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, Michel VEUNAC, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, VOISIN, Conseillers Membres du Bureau ; Mme BISAUTA, M. GOUFFRANT, Mme GENTILI, MM. POMMIEZ, LOZANO, Délégués Titulaires de la Ville de Bayonne ; MM. DAUBAGNA, ROUX, PAUL-DEJEAN, Mme JARRAUD-VERGNOLLE, M. Jacques VEUNAC, Délégués Titulaires de la Ville d'Anglet ; MM. Jakes ABEBERRY, LAFITE, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; Mme DURRUTY, M. CAUSSE, Mme CASTEL, M. LACASSAGNE, Délégués Suppléants de la Ville de Bayonne ; M. CAZAUX, Mme GETTEN PORCHÉ, M. LIÉNARD, Délégués Suppléants de la Ville d'Anglet ; MM. POUYEYS, DOMÈGE, Mmes PRADIER, LANNEVERE, Délégués Suppléants de la Ville de Biarritz.

ABSENTS OU EXCUSES : M. BRISSON, Mme CONTRAIRES, Délégués Titulaires de la Ville de Biarritz ; M. CÉLAN, Délégué Suppléant de la Ville d'Anglet.

PROCURATIONS : M. BRISSON à M. DOMÈGE ; Mme CONTRAIRES à Mme LANNEVERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 13 - RESSOURCES – FINANCES.

BUDGET PRIMITIF 2008 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur Didier BOROTRA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le projet de budget primitif 2008 du Service de l'Assainissement, incluant la reprise des restes à réaliser et des résultats 2007 après prise en compte des corrections liées à la réforme de la M4, s'établit comme suit :

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 14 AVR. 2008

Affiché le 14 AVR. 2008



Le Président,

Jean GRENET

BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Investissement	23 908 604,13	23 908 604,13
Fonctionnement	10 037 470,00	10 037 470,00
TOTAL	33 946 074,13	33 946 074,13

I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

III. Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Dép de fonct €	BP 07	dont réel	dont ordre	Proposition BP 08	dont réel	dont ordre
011	Charges générales	2 614 830,00	2 614 830,00		2 660 650,00	2 660 650,00	
012	Personnel	1 310 000,00	1 310 000,00		1 365 670,00	1 365 670,00	
65	Charges gestion diverses	2 000,00	2 000,00		10 000,00	10 000,00	
66	Intérêts dette	2 675 000,00	1 825 000,00	850 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00	
68	Dotation aux amort.	2 618 700,00		2 618 700,00	3 308 340,00		3 308 340,00
023	Virement	4 535 400,00		4 535 400,00	412 810,00		412 810,00
	TOTAL	13 835 930,00	5 831 830,00	8 004 100,00	10 037 470,00	6 316 320,00	3 721 150,00

Les charges réelles sont en augmentation importante par rapport à 2007 compte tenu de la progression de la ligne intérêts de la dette (chapitre 66) qui, avec la réforme de la comptabilité M4, inclut désormais la variation des intérêts courus non échus (I.C.N.E.). Ainsi, à la prévision d'intérêts courus pour 2008 (1,9 M€) s'ajoute celle des I.C.N.E. (0,3 M€).

L'encours de la dette, y compris avances de l'Agence de l'Eau, s'élève à 53,129 M€ au 1^{er} janvier 2008, contre 48,458 au 1^{er} janvier 2007. Cet encours est à 84 % à taux fixe. Les charges exceptionnelles concernent principalement les provisions pour titres annulés (participation pour raccordement à l'égout).

Les opérations d'ordre chutent fortement, les I.C.N.E. n'étant plus comptabilisés ainsi et le virement complémentaire étant normalement réduit après le transfert exceptionnel de subventions d'équipement effectué en 2007, qui était venu abonder les recettes d'ordre de fonctionnement et avait ainsi entraîné le gonflement artificiel de ce poste.

III. Les recettes de fonctionnement

Chap.	Rec de fonct €	BP 07	dont réel	dont ordre	Proposition BP 08	dont réel	dont ordre
013	Remboursements	774 050,00	24 500,00	749 550,00	8 200,00	8 200,00	
70	Raccordements, redevances, rmbsts	8 259 180,00	8 259 180,00		8 413 870,00	8 413 870,00	
74	Prime d'épuration	623 000,00	623 000,00		645 000,00	645 000,00	
75	Divers gestion	500,00	500,00		500,00	500,00	
77	Produits exceptionnels	4 179 200,00	15 000,00	4 164 200,00	969 900,00	15 000,00	954 900,00
	TOTAL	13 835 930,00	8 922 180,00	4 913 750,00	10 037 470,00	9 082 570,00	954 900,00

Le chapitre 70 inclut de nombreuses recettes.

Le produit de la participation au raccordement au réseau s'est élevé à plus de 1,3 M€ en 2007, après 0,719 M€ en 2006. 0,720 M€ sont prévus en 2008 pour cette recette extrêmement difficile à évaluer.

Le produit de la redevance/surtaxe a été estimé à 7,510 M€ contre 7,560 M€ prévus en 2007 mais seulement 7,363 M€ réalisés avec la baisse générale des volumes vendus. L'augmentation du tarif de 2 % votée par le Conseil le 21 décembre 2007 est donc appliquée au réalisé 2007.

Le remboursement des frais de gestion du budget principal au budget assainissement, au titre des ouvrages communs au pluvial, s'élève à 100.000 € T.T.C., soit 94.780 € H.T.

Le solde du chapitre 70 est constitué des produits du traitement des eaux usées aux stations d'épuration de Saint Frédéric et Saint Bernard (57.800 €), de l'entretien des réseaux de la Technopole Izabel (4.200 €) et des travaux de branchement au réseau (27.000 €). ...

Sur le chapitre 74, on retrouve la prime d'épuration (572.000 € prévus) plus une prime à la bonne gestion des boues.

Les produits exceptionnels (chapitre 77) concernent, pour les opérations d'ordre, le transfert des subventions d'investissement à la section de fonctionnement, sans rajoutage contrairement à 2007.

II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

III. Les dépenses d'investissement

Chap.	Dép d'inv €	BP 07	dont reports	dont nv réel	dont nv ordre	Proposition BP 08	dont reports	dont nv réel	dont nv ordre
001	Résultat N-1 reporté	2 075 686,02				2 821 215,43			
13	Subventions	4 184 200,00			4 164 200,00	954 900,00	0,00		954 900,00
16	Emprunts et dettes	5 139 550,00		4 390 000,00	749 550,00	3 340 000,00	0,00	3 340 000,00	0,00
20	Etudes et logiciels	486 279,38	489 879,38	8 400,00	10 000,00	274 810,45	254 810,45	10 000,00	10 000,00
21	Immob. et Matériel	336 730,16	50 730,16	288 000,00		450 906,07	267 235,07	13 671,00	170 000,00
23	Travaux	18 691 278,77	7 612 818,77	10 588 460,00	490 000,00	14 923 112,18	8 331 492,18	6 301 620,00	290 000,00
27	Créances de TVA	1 305 094,60	472 094,60		833 000,00	1 143 660,00	0,00		1 143 660,00
	TOTAL	32 198 818,93	8 605 622,91	15 270 860,00	6 246 750,00	23 908 604,13	8 853 537,70	9 665 291,00	2 568 560,00

Le solde d'investissement 2007 est repris après le recalcul évoqué dans l'affectation du résultat.

Le remboursement en capital de la dette (chapitre 16), y compris Agence de l'Eau, d'un montant réel de 3,287 M€ en 2007 hors refinancement de la dette réaménagée, est prévu à hauteur de 3,340 M€ en 2008.

Au chapitre 20 ne sont plus constatées que les licences des logiciels.

Au chapitre 21, on retrouve le matériel informatique et technique.

L'instruction M49 applicable en 2008 permet désormais de gérer les crédits d'investissement en A.P./C.P.

Aussi, le montant des travaux exposés ci-après (5,695 M€ H.T., soit 6,302 M€ T.T.C.) inclut les crédits de paiement des opérations votées en A.P./C.P., qui sont portées en italique :

- Bayonne : 2,535 M€ : Rive Gauche Adour tranche 7, *secteur Gayon tranche 2, fonçage sous Adour viaduc A63, collecteur Sainte-Croix*, réhabilitation réseaux, divers ;
- Anglet : 1,160 M€ : *réhabilitations 2008 (Chiberta, réseaux communs), bassin amont STEP Pont de l'Aveugle*, autosurveillance, divers ;
- Biarritz : 2 M€ : *réhabilitation ovoïdes (Gambetta, Carnot, Verdun)*, réhabilitations 2008 (avenue du Golf, Morin, Alger, Dalbarade, Fourneau, Loeb, Pringle, ...), divers.

Pour les dépenses d'ordre, outre le transfert des subventions d'investissement à la section de fonctionnement (954.900 €), sont prévues la bascule des avances forfaitaires sur marchés et les écritures de transfert de droit à déduction de T.V.A. sur les travaux du périmètre affermé.

2. Les recettes d'investissement

Chap.	Rec d'inv €	BP 07	dont reports	dont nv réel	dont nv ordre	Proposition BP 08	dont reports	dont nv réel	dont nv ordre
10	Affectation du résultat N-1	2 082 456,75				6 137 763,53			
13	Subventions	3 926 815,22	1 105 275,22	2 821 540,00		2 669 427,00	2 696 265,00	73 162,00	
16	Emprunts et dettes	12 236 021,47	4 854 818,31	6 531 203,16	850 000,00	5 423 876,85	121 212,00	5 302 458,05	
20	Etudes (part BP, TVA)	107 272,37	107 272,37			242 139,08	72 139,08		170 000,00
23	Travaux (part BP, TVA)	5 146 823,71	1 815 191,71	1 998 632,00	1 333 000,00	3 906 556,27	1 466 296,27	996 600,00	1 443 660,00
27	Créances de TVA	1 565 329,41	732 329,41	833 000,00		1 807 898,20	529 143,20	1 278 755,00	
28	Amortissements	2 605 860,00		2 605 860,00		3 295 500,00			3 295 500,00
48	Charges à étaler	12 840,00			12 840,00	12 840,00			12 840,00
021	Virement	4 535 400,00			4 535 400,00	412 810,00			412 810,00
	TOTAL	32 198 818,93	8 614 887,02	12 184 375,16	9 337 100,00	23 908 804,13	4 785 055,55	7 650 975,05	5 334 810,00

La participation du budget principal (chapitre 23 en réel) s'élève à 0,997 M€.

Les avances de l'Agence de l'Eau devraient se monter à 0,716 M€. L'emprunt s'élèverait à 4,587 M€, compte tenu des recettes évoquées, de la capacité d'autofinancement propre et de l'équilibre des reports mais aussi de l'alourdissement du solde négatif d'investissement avec son recalcul dû aux I.C.N.E. 2007. Sans cette opération comptable, l'emprunt nouveau s'élève à 3,792 M€.

En recettes d'ordre, on retrouve l'amortissement des immobilisations et des charges à répartir (frais de renégociation de dette), la bascule des avances forfaitaires sur marchés et les écritures de transfert de droit à déduction de T.V.A. sur le périmètre affermé.

III. VOTE

Au vu de ces explications, le Conseil Communautaire est invité à voter le budget primitif du Service de l'Assainissement pour l'exercice 2008, selon le document budgétaire joint.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ